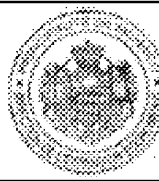




ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID
DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE
– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18^{ter}.1)

I. Office qui envoie la déclaration : Division de la Propriété Intellectuelle de Monaco 9 rue du Gabian 98000 Monaco
II. Numéro de l'enregistrement international : 1128501
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : Comité International Olympique Château de Vidy CH-1007 Lausanne (CH)
IV. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.
V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : 
VI. Date : 14/12/2012